

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

À [] , le []

OBJET : Accident du []

REFERENCE(S) : Arrêt du Conseil d'État « Brugnot » en date du 1^{er} juillet 2005.

P. JOINTE(S) : []

Madame, Monsieur ,

En application de l'arrêt du Conseil d'État du 1er juillet 2005, dit arrêt Brugnot, j'ai l'honneur de solliciter la réparation des préjudices subis en ma qualité de blessé (ou malade) du fait du service.

En effet, le [] , à [] , j'ai été blessé [ou j'ai contracté une maladie] dans le cadre du service du fait de :

Je demande réparation au titre du/ des préjudices suivant(s) :

- les souffrances endurées
- préjudice esthétique
- préjudice d'agrément (impossibilité de continuer la pratique d'un sport ou activité de loisir qui était pratiquée de façon régulière avant l'accident)-
- préjudice d'établissement (impossibilité de fonder une famille)
- préjudice sexuel

(Si besoin, compléter votre demande avec tout élément précisant le ou les préjudices subis).

Je reconnais que cette démarche a pour objet l'examen d'un éventuel droit à indemnisation, sans préjuger de la décision qui interviendra à l'issue de l'instruction par le service du contentieux.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à ma demande, et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.